

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

LA
CROYANCE
DU PROPHÈTE
MOUHAMMAD

ﷺ



LA
CROYANCE
DU PROPHÈTE
MOUHAMMAD


L'IMPORTANCE D'APPRENDRE LA SCIENCE DE LA RELIGION

La louange est à *Allah* le Créateur du monde et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle, soient accordées à notre prophète *Mouhammad Al-'Amin* ﷺ.

Allah ta'ala dit dans le *Qur'an* honoré :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ﴾

[*sourat At-Tahrim* | 6] (*ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou qou 'anfouçakoum wa'ahlilikoum naran wagoudouha n-naçou wal-hijarah*) ce qui signifie : « **Ô vous qui avez cru, préservez-vous ainsi que vos familles d'un feu dont le combustible sera d'hommes et de pierres** ».

Il a été rapporté pour l'exégèse de ce verset que la préservation du châ-timent de l'enfer a lieu par l'apprentissage de la science de la religion. Et la plus importante des sciences est celle de la croyance car elle concerne la connaissance de Dieu selon ce qui est digne de Lui et la connaissance de Son messager.

Saches qu'il est un devoir pour toute personne responsable d'apprendre une part de la science de la religion qu'aucune personne responsable (*moukallaf*) ne peut se dispenser d'apprendre. Cette part se classe en science de la croyance et en science des lois.

Allah ta'ala –Gloire à Lui Qui est exempté d'imperfection– dit dans le *Qur'an* honoré :

﴿قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ﴾

[sourat Az-Zoumar / 9] (qoul hal yastawi l-ladhjina ya^lamouna wal-ladhjina la ya^lamoun) ce qui signifie : « **Dis : sont-ils équivalents ceux qui ont la connaissance et ceux qui l'ont pas.** »

Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((طلب العلم فريضة على كل مسلم))

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy*] (talabou l-^ilmi faridatoun ^ala koulli mouslim) ce qui signifie : « **Querir la science de la religion est une obligation pour chaque musulman** ».

Parmi les choses qu'il est un devoir pour la personne responsable de connaître et de croire parmi les choses de la croyance, il y a : la foi en *Allah* et en ce qui est venu de la part de *Allah* et la foi en le Messager de *Allah* et en ce qui est venu du Messager de *Allah*. C'est par exemple la connaissance des deux témoignages et des attributs de *Allah* qu'il est obligatoire de connaître, la connaissance que *Allah* est exempt *ta^ala* de ce qui n'est pas digne de Lui et ce qui est du même ordre. Et de croire en la véracité du Messager de *Allah* *Mouhammad* en tout ce qu'il a transmis de la part de *Allah*, que ce soit les nouvelles de ceux qui nous ont précédés ou les choses qui auront lieu entre la mort et la résurrection ou au jour du jugement, ou concernant l'autorisation ou l'interdiction des choses et ce qui est semblable à cela, ainsi que la connaissance des choses qui font sortir de l'Islam, comme les sortes de mécréances, afin de s'en préserver.

Parmi ce qu'il est un devoir de connaître en matière de lois, il y a la connaissance des lois de la prière comme conditions de validité, piliers et causes d'annulation, la connaissance de la purification et des choses de ce genre. Ces choses-là ne se prennent pas par la lecture des livres, car il se peut qu'il y ait dans ces livres que les gens lisent des insinuations tendancieuses et des calomnies à l'encontre de la religion. Il se peut également que les gens en comprennent quelque chose qui contredit ce qu'elle était chez les gens du *Salaf* ou du *Khalaf* qui l'ont transmise de la communauté, chaque génération transmettant de la génération précédente, ce qui conduirait donc à une adoration corrompue. Il se peut encore que les gens tombent dans l'assimilation de *Allah* à Ses créatures, qu'ils Lui donnent des équivalents, qu'ils tombent dans la mécréance et l'égarement. Concernant tout cela, ce n'est pas la voie d'apprentissage que les gens du *Salaf* et du *Khalaf* ont

empruntée. Le *Hafidh* *Abou Bakr Al-Khatib Al-Baghdadiyy*, un des plus grands spécialistes de la transmission du *hadith* a dit : « *La science ne se prend que de la bouche des savants (al-^oulama^)* ».

Il est par conséquent indispensable de faire l'apprentissage des choses de la religion auprès d'un connaisseur fiable, qui a pris lui-même d'une personne fiable, qui a pris lui-même d'une personne fiable et ainsi de suite jusqu'aux compagnons. Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((مَنْ يُرِدِ اللَّهُ بِهِ خَيْرًا يُفَقِّهْهُ فِي الدِّينِ، إِنَّمَا الْعِلْمُ بِالْتَّعَلُّمِ وَالْفِقْهُ بِالْتَّفَقُّهِ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy* dans son *Sahih* chapitre de la science article la connaissance avant la parole et les œuvres] (*man youridi l-Lahou bihi khayra youfagqihhou fi d-din, innama l-^ilmou bit-ta^alloumi wal-fiqhou bit-tafaqqouh*) ce qui signifie : « *Celui pour qui Allah veut le bien, Il lui facilite l'apprentissage de la religion ; certes la science de la religion est par transmission orale* ».

Ibnou Sirin, l'Imam, le *Moujtahid* des successeurs a dit [rapporté par *Mousslim* dans le chapitre : « *La démonstration que la chaîne de transmission fait partie de la religion et que le fait de rapporter les paroles des gens n'a lieu qu'en rapportant des gens dignes de confiance* »] : « *Cette science concerne la science de la religion, alors faites attention de qui vous prenez votre religion* ».

Si l'on entend d'un savant une parole divergeant de la religion, il incombe donc à celui qui l'a entendue de l'avertir au sujet de son erreur s'il a l'assurance que cela ne va pas entraîner un mal supérieur. Et certes *Allah tabaraka wata^ala* dit :

﴿كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ
وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ﴾

[sourat 'Ali ^Imran / 110] (*kountoum khayra 'oummatin 'oukhrijat lin-naci ta'mourouna bil-ma^roufi watanhawna ^ani l-mounkar watou^minouna bil-Lah*) ce qui signifie : « *Vous êtes la meilleure communauté qui ait été amenée à émerger pour les gens, vous ordonnez le bien et vous interdisez le mal, et vous croyez en Dieu* ». *Allah tabaraka wa ta^ala* a donc fait l'éloge de la communauté de *Mouhammad* par cette caractéristique.

Ainsi, le savant, le pieux, celui qui conseille les gens, celui qui aime sa religion, qui a des scrupules et qui craint Dieu, s'il se trompe et qu'on lui montre son erreur même devant les gens en assemblée, il revient sur son erreur et en donne l'explication aux gens.

Le *Hafidh*, le linguiste *Mouhammad Mourtada Az-Zabidiyy* a dit dans son commentaire de *Al-'Ihya'* ce qui suit : " *Écouter la science utile pour sa religion, pour sa vie d'ici-bas et pour son au-delà fait mériter plus de récompenses que d'accomplir des prières surérogatoires*. Ainsi *Abou Dharr Joundoub Ibnou Jounadah*, que *Allah* l'a agréé, a rapporté du Prophète ﷺ :

((إِنَّ حُضُورَ مَجْلِسِ عِلْمٍ أَفْضَلُ مِنْ صَلَاةِ أَلْفِ رَكْعَةٍ))

(*'inna houdoura majlici ^ilmin 'afdalou min salati 'alfi rak^ah*) ce qui signifie : « **Assister à une assemblée de science de la religion vaut mieux que d'accomplir mille rak^ah des prières surérogatoires** ». Et dans un autre *hadith* :

((لَأَنْ يَتَعَلَّمَ أَحَدُكُمْ بَابًا مِنَ الْعِلْمِ أَوْ يُعَلِّمَهُ خَيْرٌ لَهُ مِنْ صَلَاةِ أَلْفِ رَكْعَةٍ))

(*la'an yata'allama 'ahadoukoum baban mina l-^ilmi 'aw you'allimahou khayroun lahou min salati 'alfi rak^ah*) ce qui signifie : « **Que l'un de vous apprenne un chapitre de la religion ou l'enseigne lui fera mériter plus de récompenses que de prier mille rak^ah [surérogatoires]** ». Il a été dit : « Ô *Messenger de Dieu*, est-ce que cela fait mériter plus de récompense que de réciter le *Qur'an* aussi ? », il a répondu :

((وَهَلْ يَنْفَعُ قِرَاءَةَ الْقُرْآنِ إِلَّا بِعِلْمٍ))

(*wahal yanfa'ou qira'atou l-Qour'ani 'il-la bi'ilm*) ce qui signifie : « **La récitation du Qur'an serait-elle profitable sans une certaine connaissance [de la religion] ?** » ".

Par ailleurs, la meilleure des œuvres est la croyance en *Allah* et en Son *Messenger* tout comme l'a dit le *Messenger de Allah* ﷺ :

((أَفْضَلُ الْأَعْمَالِ إِيمَانٌ بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ))

[rapporté par *Al-Boukharriyy*] (*'afdalou l-'a^mali 'imanoun bil-Lahi waraçoulih*) ce qui signifie : « **La meilleure des œuvres est la croyance en Allah et en Son Messenger** ».

Avoir une bonne croyance est une condition pour l'acceptation des bonnes œuvres. Ainsi sans la bonne croyance, il n'y a pas de récompense dans l'au-delà.

Allah ta^ala dit :

﴿مَثَلُ الَّذِينَ كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ أَعْمَالُهُمْ كَرَمَادٍ اشْتَدَّتْ بِهِ الرِّيحُ فِي يَوْمٍ عَاصِفٍ﴾

[*sourat Ibrahim* / 18] (*mathalou l-ladhina kafarou biRabbihim 'a^malouhoum karamadini chtaddat bihi r-rihou fi yawmin ^asif*) ce qui signifie : « **Les œuvres**

de ceux qui ont mécréu en leur Seigneur, sont telles de la cendre emportée par le vent, un jour de tempête ». Le Messager de *Allah*

ﷺ a dit :

((وَأَمَّا الْكَافِرُ فَيُطْعَمُ بِحَسَنَاتِهِ فِي الدُّنْيَا حَتَّىٰ إِذَا أَفْضَىٰ إِلَى الْآخِرَةِ لَمْ يَكُنْ لَهُ مِنْهَا نَصِيبٌ))

[rapporté par *Al-Boukharriyy*] ce qui signifie : « **Quant au mécréant, il sera rétribué pour ses bonnes œuvres dans la vie d'ici-bas jusqu'à ce qu'il parvienne dans l'au-delà, il n'aura alors plus aucune récompense** ». L'imam *Abou Hanifah* que Dieu l'agrée a dit : « **Il n'y a pas de foi sans Islam ni d'Islam sans foi, ils sont liés l'un à l'autre comme la face et le revers d'une même chose.** » Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((أَنْ تُؤْمِنَ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَتُؤْمِنَ بِالْقَدْرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ))

[rapporté par *Mouslim*] ce qui signifie : « **La foi est que tu crois en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Prophètes, en Le Jour Dernier et que tu crois en la destinée, que Dieu a prédestiné le bien et le mal** ».

Le prophète *Mouhammad* a dit :

((وَاللَّهِ إِنِّي لِأَعْلَمُكُمْ بِاللَّهِ عَزَّ وَجَلَّ وَأَخْشَاكُمْ لَهُ))

[rapporté par *Ahmad* dans son *Mousnad*] ce qui signifie : « **Par Allah, je suis celui qui a le plus de connaissance au sujet de ce qui est digne de Allah et celui qui a le plus de crainte révérencielle envers Lui** ». Ainsi, le prophète s'est spécifié lui-même par la supériorité dans cette connaissance c'est-à-dire la connaissance de *Allah ta^ala* et de Ses attributs, car c'est la plus honorable des connaissances, la plus éminente, la plus obligatoire et la plus prioritaire.

ALLAH, RIEN N'EST TEL QUE LUI

Il est un devoir de croire en *Allah*, qui est le fait de confirmer Son existence selon ce qui est digne de Lui, et Qu'Il est le Créateur du monde. Ainsi, Il est le Créateur des corps palpables comme l'être humain, les cieus, la terre, et des corps impalpables comme la lumière, l'obscurité,

les âmes et les anges. Et Il est aussi le Créateur des caractéristiques des corps, tel que le mouvement, l'immobilité, les odeurs, les goûts, les intentions, et les idées qui traversent l'esprit. Et *Allāh* n'a aucune ressemblance avec Ses créatures. Il n'a aucune ressemblance avec les corps palpables ni avec les corps impalpables. Il n'est pas attribué des caractéristiques des corps. Ainsi, Il n'est pas attribué du mouvement, ni de l'immobilité, ni de la direction, ni de l'endroit, ni de la couleur, ni du changement, ni de l'humeur, ni de l'établissement, ni de la position assise.

Quant au fait de lever les mains vers le ciel, ceci est parce que c'est la direction (*qiblah*) des invocations et de la descente des miséricordes. Ainsi, *Allāh* existe avant le ciel, avant le Trône et avant toutes les créatures, donc Il n'habite pas le ciel, ni le Trône. Et Il n'est pas dans tous les endroits, mais Il existe, sans comment, sans endroit et Il ne dépend pas du temps. Le Messager de *Allāh* a dit :

((كَانَ اللَّهُ وَلَمْ يَكُنْ شَيْءٌ عَيْرُهُ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*kāna l-Lāhou walam yakoun chay'oun ghayrouh*) ce qui signifie : « **Dieu existe de toute éternité et rien d'autre que Lui n'est de toute éternité** ». Et le *Chaykh Fakhrou d-Dīn Ibnou ^Açakir* (620H) a dit, ce qui signifie : « *Il existe de toute éternité avant la création, sans début ni fin, sans haut ni bas, sans droite ni gauche, sans avant ni arrière. Il n'est ni composé, ni un composant. On ne dit pas : quand a-t-Il existé ? ni : où était-Il ? ni : comment ? Il existe de toute éternité alors qu'aucun endroit n'existe de toute éternité. Il a fait exister les êtres et Il a établi le temps. Il ne dépend pas du temps et Il n'est pas spécifié par l'endroit. Aucune chose ne L'accapare au détriment d'une autre. Aucune imagination ne peut l'atteindre et aucune raison ne peut Le cerner. On ne peut pas atteindre Sa Réalité et Il ne s'identifie pas à travers les passions, Il ne se représente pas dans les illusions et Il ne Lui est pas donné de comment par la raison, les imaginations et les pensées ne l'atteignent pas. Rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit* ».

Allāh soubhanahou wa ta^alā dit :

﴿فَإِنَّ اللَّهَ عَنِّي عَنِّي﴾

[*sourat 'Alī ^Imrān* / 98] (*fa'inna l-Lāha ghaniyyoun ^ani l-^alamin*) ce qui signifie : « **Certes Allah n'a pas besoin des créatures** ». C'est-à-dire que *Allāh ta^alā* se dispense de tout ce qui est autre que lui de toute éternité sans début et sans fin. Ainsi, Il n'a pas besoin *ta^alā* d'une direction ou

d'un endroit dans lequel exister. Et Il n'a pas besoin de qui L'aurait spécifié par l'existence, car le besoin contredit la divinité et *Allah soubhanahou wa ta'ala* est l'être divin Qui a fait exister ce monde dans sa totalité. L'univers en entier a besoin de *Allah ta'ala* Qu'Il le maintienne en existence.

Allah tabaraka wa ta'ala est le Créateur des sept cieux et des terres, du trône et du piédestal et Il est le Créateur de tous les endroits. C'est pour cela qu'il n'est pas permis de croire que *Allah ta'ala* existerait quelque part ou dans tous les endroits, qu'Il existerait dans le ciel ou qu'Il serait établi ou assis sur le Trône, qu'Il serait répandu dans l'air ou serait proche ou éloigné de nous par la distance. *Allah ta'ala* est exempt de tout cela, du comment et de toutes ces caractéristiques spatiales, car Il existe, *ta'ala*, sans comment et sans endroit. Pour preuve Sa parole *ta'ala* :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾

[*sourat Ach-Choura* /11] (*layça kamithlihj chay*) ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui** ». Si *Allah ta'ala* avait un endroit et une direction, Il aurait des semblables et des dimensions, une longueur, une largeur et une profondeur. Or celui qui est ainsi est entré en existence, il est créé, limité, ayant besoin de Qui l'a limité selon cette longueur, cette largeur et cette profondeur.

L'Imam *Aliyy*, que *Allah* l'a agréé a dit : « ***Allah existe de toute éternité alors qu'aucun endroit n'est de toute éternité, et Il est maintenant tel qu'Il est de toute éternité*** ». Et il a dit également au sujet de l'exemption de *Allah ta'ala* de la position assise : « ***Certes Allah a créé le Trône en tant que manifestation de Sa toute puissance et Il ne l'a pas pris comme endroit pour Lui-même*** ».

Allah ta'ala est le Créateur de toutes les créatures et il est impossible selon la raison que le Créateur des créatures leur ressemble. Il est donc impossible que *Allah ta'ala* ait une image ou une attitude, une forme, un volume ou une quantité, ou qu'Il soit concerné par le mouvement ou l'immobilité, ou les couleurs ou les goûts, ou le fait d'être rassemblé, en contact ou séparé de quelque chose. L'endroit et la direction sont également impossibles au sujet de *Allah azza wajjal* car ce qui occupe un endroit est une substance qui a une limite et qui a donc besoin de qui l'a caractérisée par cette limite. C'est pour cela qu'il n'est pas permis de croire que *Allah tabaraka wa ta'ala* aurait des limites et une surface.

L'Imam [^]Aliyy, le flambeau du *tawhīd* a dit : « *Celui qui prétend que notre Seigneur est limité n'a pas connu le Créateur, Celui Qui mérite d'être adoré* ».

L'Imam *Abou Ja[^]far At-Tahawiyy* a dit dans son traité sur la croyance, intitulé *Al-[^]Aqidatou t-Tahawiyyah* décédé en 321H, dans lequel il a mis en évidence la croyance de *Ahlou s-Sounnah wal-Jama[^]ah* : « *Il est exempt –c'est-à-dire Allah– des limites, des extrémités, des côtés, des membres et des organes* » et il ajoute à propos de la négation de la direction au sujet de *Allah [^]azza wajall* : « *et Il n'est pas concerné par les six directions comme le sont toutes les créatures* ». Les six directions sont : le haut, le bas, la droite, la gauche, devant et derrière.

D'autre part, l'Imam *Abou Hanifah*, que *Allah* l'agrée, dans son livre *Al-Fiqhou l-'Absat*, a dit à propos de la négation de l'endroit et de la direction au sujet de *Allah [^]azza wajall* : « *Allah est de toute éternité alors qu'aucun endroit n'est de toute éternité, Il existe de toute éternité avant la création des créatures... Il est de toute éternité alors que l'endroit et les créatures ne sont pas de toute éternité, et Il est le Créateur de toute chose* ».

L'illustre Imam *Abou Hamid Al-Ghazaliyy* a dit : « *Il est –Allah– exempt de l'endroit et de tous les endroits* ».

L'Imam *Ibnou l-Barmakiiyy*, que *Allah* l'agrée, a écrit un traité sur la croyance pour *Salahou d-Dīn Al-'Ayyoubiyy* –le Sultan Saladin– dans lequel il a mis en évidence l'exemption de *Allah [^]azza wajall* de toute ressemblance avec les créatures, de l'endroit et de la direction. En raison de l'éminence de son mérite et de son profit, et en raison des significations éminentes qu'il contient au sujet de la croyance en l'unicité de *Allah jalla wa[^]ala*, *Salahou d-Dīn* a ordonné que ce traité soit enseigné aux enfants comme aux adultes. Il a décidé cela en raison également de ce que ce traité contient comme croyance de *Ahlou s-Sounnah wal-Jama[^]ah* et comme croyance sur laquelle était le Messager ﷺ et ses compagnons ainsi que ceux qui les ont suivis sur la droiture, au point que ce traité a été appelé *Al-[^]Aqidatou s-Salahiyyah* –la croyance de Saladin–. Il est dit dans ce traité : « *Celui Qui fait entrer le monde en existence n'est pas concerné par l'endroit. Allah est exempté (ta[^]ala) de toute ressemblance. Il existe de toute éternité alors qu'aucun endroit n'est de toute éternité, et Il est tel qu'Il est de toute éternité. Soubhanahou, Il est exempt (jalla) de l'endroit, et Il n'est pas concerné ([^]azza) par le changement du temps* ».

Sache, mon frère en Islam, qu'il est un devoir de chasser toute pensée qui mènerait à quantifier et à limiter *Allah ^azza wajall*, car Il est, *ta^ala*, exempt des limites, Il existe de toute éternité sans comment et sans endroit.

C'est ainsi que le grand Imam *Abou Soulayman Al-Khattabiyy*, que *Allah* l'agrée, a dit : « *Ce qu'il est un devoir de savoir, pour nous et pour tout musulman, c'est que notre Seigneur n'est pas concerné par l'image ou l'attitude. L'image impliquerait le comment, alors que Allah et Ses attributs sont sans comment* ».

L'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal* (164-241H) que Dieu l'agrée, a dit :

(مَهْمَا تَصَوَّرْتَ بِأَلِكَ فَاللَّهُ بِخِلَافِ ذَلِكَ)

ce qui signifie : « *Quoi que tu imagines en ton esprit, Allah en est différent* », [rapporté par le *Faqih Abou l-Faql At-Tamimiyy* décédé en l'an 410 de l'Hégire et cela a été rapporté de *Dhou n-Noun Al-Misriyy* par le *hafidh Al-Khatib Al-Baghdadiyy* décédé en l'an 463 de l'Hégire] par conséquent tout ce que tu imagines est créé et *Allah* n'a pas de ressemblance avec ce qui est créé.

Et le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((لَا فِكْرَةَ فِي الرَّبِّ))

[Rapporté par *As-Souyyoutiyy* dans son *Tafsir*] (*la fikrata fi r-Rabb*) ce qui signifie : « **On n'imagine pas le Créateur** ».

Al-Bayhaqiyy a rapporté dans *Al-'Asma'ou was-Sifat* d'après *Ibnou ^Abbas*, que *Allah* les agrée tous les deux qu'il a dit ce qui signifie : « *Méditez sur toutes choses mais ne méditez pas sur la réalité de Allah* ».

Allah ta^ala dit dans le *Qour'an* :

﴿وَلَا يُحِيطُونَ بِهِ عِلْمًا﴾

[sourat *Taha* / 110] (*wala youhitouna bihi ^ilma*) ce qui signifie : « **Ils ne cernent pas Sa Réalité** ».

Par conséquent, aucune des créatures ne connaît la réalité de *Allah*. Ainsi nous ne connaissons pas la réalité de *Allah* mais nous ne connaissons *Allah* que par Ses attributs et par Son exemption des attributs des créatures et de tout ce qui n'est pas digne de Lui, *ta^ala*.

Notre maître *Abou Bakr As-Siddiq*, que *Allah* l'agrée a dit :

(العَجْزُ عَنِ الدَّرَكِ الإِدْرَاكُ وَالبَحْثُ عَنِ دَاتِهِ كُفْرٌ وَإِشْرَاكٌ)

[rapporté par *Badrou d-Din Az-Zarkachiyy* dans son livre *Tachnifou l-Maçami*[^]) (*al-^aj-zou ^an daraki l-^idraki ^idrakou wal-bahtou ^ani dhatih koufroun wa^ichrakou*) ce qui signifie : « *Reconnaître son incapacité à atteindre la réalité de Allah est en soi une connaissance et chercher à concevoir Son Être mène à la mécréance et à l'adoration d'autre que Lui* ». La signification de cette parole est que si l'être humain a connu *Allah ta^ala*, a su que *Allah* existe, pas comme les choses qui existent et qu'il existe sans endroit et sans comment, et s'est suffi de cela, sans chercher à connaître l'Être de *Allah ta^ala* pour parvenir à Sa réalité, c'est cela avoir la croyance, c'est une bonne guidée, une foi et une rectitude. Celui qui se suffit du fait que *Allah* existe sans avoir de ressemblance avec les êtres qui existent, qui n'imagine pas au sujet de *Allah* un endroit ni une attitude ni un comment mais se suffit de croire que *Allah* existe sans avoir de ressemblance avec les choses qui existent, qu'il existe sans comment et sans endroit, s'il s'est limité à cela et s'en est contenté et satisfait, on dit de lui qu'il a connu Dieu. Mais celui qui ne s'en contente pas et qui veut parvenir à la réalité de *Allah* et L'imagine comme un être humain ou comme un amas de lumière ou quelque chose de ce genre, ou L'imagine comme un corps assis sur le Trône, celui-là est mécréant en *Allah tabaraka wa ta^ala*. Voilà ce que signifie cette parole « *et chercher à connaître Son Être mène à la mécréance et à l'adoration d'autre que Lui*. »

LES ATTRIBUTS DE DIEU

Les savants sunnites ont dit : il est un devoir personnel pour toute personne responsable –pubère et saine d'esprit– de connaître treize des attributs de Dieu. C'est-à-dire qu'il est un devoir d'en connaître la signification sans que ce soit un devoir d'apprendre par cœur les termes mêmes de ces attributs.

Cette connaissance est un devoir du fait que ces treize attributs ont été fréquemment mentionnés dans le *Qur'an*, soit littéralement soit selon leur signification. Les attributs de Dieu sont de toute éternité, ils sont exempts de début et de fin par accord des gens de la vérité, ils n'ont pas de ressemblance avec les attributs des humains.

Les treize attributs de Dieu sont les suivants : l'existence, l'unicité, l'exemption de début –c'est-à-dire l'existence de toute éternité–, l'exemption de

fin, le non besoin, la toute-puissance, la volonté, l'omniscience, l'ouïe, la vue, la vie exempte de début et de fin, la parole, et Son exemption de ressemblance avec ce qui entre en existence.

L'attribut de l'existence :

Allah ta^ala existe de toute éternité sans début et sans fin. *Allah ta^ala* dit :

﴿أَفِي اللَّهِ شَكٌّ﴾

[*sourat Ibrahim, 'ayah11*] ('*afi l-Lahi chakk*) ce qui signifie : « **Il n'y a pas de doute au sujet de l'existence de Allah** ». Son existence *ta^ala* n'est donc pas le résultat de l'acte d'un être qui L'aurait fait exister. *Allah ta^ala* existe sans qu'Il ait de ressemblance avec les choses qui existent. Il existe sans comment et sans endroit comme l'a dit l'Imam *^Aliyy* que *Allah* l'agrée : « *Allah est de toute éternité alors qu'aucun endroit n'est de toute éternité et Il est maintenant tel qu'Il est de toute éternité.* »

De même, l'Imam *Ahmad Ar-Rifa^iyy*, mort en 578 de l'Hégire a dit : « *La limite de la connaissance que l'on peut avoir de Allah, c'est d'avoir la certitude que Son existence ta^ala est sans comment et sans endroit* ».

Notre connaissance à nous de *Allah* ne vient pas par la voie de l'exhaustivité mais par la connaissance des attributs qui sont obligatoires pour *Allah* tels que l'omniscience, par la connaissance de ce qui est impossible à Son sujet *ta^ala* comme d'avoir un associé, et par la connaissance de ce qui est possible à Son sujet *soubhanahou* comme de faire exister quelque chose ou de l'anéantir.

L'attribut de l'unicité :

Allah ta^ala est unique, Il n'a pas d'associé, c'est-à-dire qu'Il n'a pas d'alter ego ; et Il n'est pas composé ni agencé comme le sont les corps ; par conséquent le Trône, et les corps qui sont de taille inférieure, sont composés de parties. Il est donc impossible qu'il y ait entre le Trône et *Allah* une quelconque similitude. Il n'a donc pas, *ta^ala*, d'équivalent du point de vue de Son être, ni de Ses attributs, ni de Son acte.

Allah ta^ala –Gloire à Lui Qui est exempté d'imperfection– dit :

﴿وَإِلَهُكُمْ إِلَهٌ وَاحِدٌ﴾

[sourat Al-Baqarah / 163] (wa'ilahoukoum 'ilahoun wahid) ce qui signifie : « **Votre Dieu est un Dieu unique** ». Par conséquent, si *Allah ta'ala* n'était pas unique, mais multiple, ce monde ne serait pas organisé. Or, ce monde est organisé, il est donc obligatoire que *Allah ta'ala* soit unique.

L'Imam *Abou Hanifah* a dit : « *Allah est unique, non pas du point de vue numérique, mais dans le sens qu'il n'a pas d'associé* ».

Ainsi *Allah soubhanahou* est absolument distinct, c'est-à-dire qu'il n'est pas similaire à l'ensemble des créatures du point de vue de Son être –c'est-à-dire que Son être n'a pas de ressemblance avec l'être des créatures–, du point de vue de Ses attributs c'est-à-dire que Ses attributs n'ont donc aucune ressemblance avec les attributs des créatures– et du point de vue de Son acte, –c'est-à-dire que Son acte n'a aucune ressemblance avec les actes des créatures–.

L'attribut de l'exemption de début :

Allah ta'ala est exempt de début dans le sens qu'il n'y a pas de début à Son existence c'est-à-dire qu'Il est de toute éternité. Il est en effet indispensable que l'Être divin soit exempt de début car sinon Il aurait besoin d'autrui et un être qui a besoin d'autrui ne peut être divin. Par conséquent, tout ce qui est hormis Lui, *ta'ala*, est entré en existence créé.

Allah ta'ala –Gloire à Lui Qui est exempté d'imperfection– dit :

﴿هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ﴾

[sourat Al-Hadjid / 3] (*houwa l-'Awwalou wal-'Akhir*) ce qui signifie : « **Il est Celui Qui est exempt de début et exempt de fin** ».

Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((كَانَ اللَّهُ وَلَمْ يَكُنْ شَيْءٌ غَيْرَهُ))

ce qui signifie : « **Allah est de toute éternité et rien d'autre que Lui n'est de toute éternité.** » c'est-à-dire que Dieu existe de toute éternité sans que rien n'existe avec Lui de toute éternité, ni l'eau, ni l'air, ni la terre, ni le ciel, ni le trône, ni le piédestal, ni les anges, ni le temps, ni l'endroit. *Allah* est Celui Qui crée l'endroit et n'en a donc pas besoin. Si quelqu'un prétend que le monde existe de toute éternité, que ce soit par les choses qui le composent ou par son genre, il n'est pas musulman et a démenti *Allah* et Son Messager.

L'attribut de l'exemption de fin :

Allah ta^ala existe éternellement sans fin pour l'éternité. Il ne lui advient donc pas d'anéantissement du fait que l'exemption de début *ta^ala* a été confirmée à Son sujet, il est donc obligatoire qu'Il ait l'exemption de fin. L'exemption de fin qui est obligatoire concernant *Allah*, c'est l'exemption de fin qui est propre à Son être c'est-à-dire que ce n'est pas quelqu'un d'autre qui Lui aurait rendu obligatoire l'exemption de fin. Il est au contraire obligatoirement attribué de l'exemption de fin de par Son être et non pas en raison d'autre chose.

Allah ta^ala dit :

﴿وَيَبْقَىٰ وَجْهُ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ﴾

[*sourat Ar-Rahman*, 'ayah27] (*wayabqa wajhou Rabbika Dhou l-Jalali wal-'ikram*) ce qui signifie : « **L'être de ton Seigneur ne s'anéantira pas** ». Quant à l'exemption de fin que l'on trouve chez certaines créatures de *Allah* tels que le Paradis et l'Enfer et qui est confirmé par unanimité ce n'est pas une exemption de fin propre à leur être car le Paradis et l'Enfer sont tous deux entrés en existence et ce qui entre en existence ne peut être exempt de fin de par son être. L'exemption de fin du Paradis et de l'Enfer n'est donc pas en raison de leur être mais bien parce que *Allah* leur a voulu à tous deux l'éternité exempte de fin. *Allah* n'a donc pas d'associé concernant cet attribut.

L'attribut du non besoin :

Allah ta^ala se dispense de tout ce qui est autre que Lui, Il n'a donc besoin d'aucune de Ses créatures du fait que le besoin d'autrui est le signe de l'entrée en existence et *Allah* est totalement exempté de cela ; tout ce qui est hormis *Allah* a besoin de *Allah* et ne se dispense pas de *Allah* un seul instant.

Allah ta^ala dit :

﴿فَإِنَّ اللَّهَ عَنِّي عَنِ الْعَالَمِينَ﴾

[*sourat 'Ali ^Imran* / 98] (*fa'inna l-Laha ghaniyyoun ^ani l-^alamin*) ce qui signifie : « **Certes Allah n'a pas besoin des créatures** ». L'Imam ^Aliyy que *Allah* l'agrée, a dit : « *Certes, Allah a créé le Trône en tant que manifestation de Sa toute-puissance et ne l'a pas pris comme endroit pour Lui-*

même. » *Allah* ne profite pas des actes d'adoration des croyants et ne subit aucune nuisance des péchés des désobéissants. Il a effectivement créé les cieux et la terre dans une durée de six jours pour nous enseigner la patience dans les œuvres Il n'est pas atteint par la fatigue car Il est exempté de la fatigue et *Allah* existe sans endroit et sans direction parce qu'Il n'est pas un corps.

L'attribut de la toute-puissance :

Allah ta^ala est attribué d'une toute-puissance éternelle exempt de début et de fin par laquelle Il s'agit sur les choses possibles selon la raison c'est-à-dire sur tout ce qu'il est possible selon la raison que cela existe ou non. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ﴾

[sourat Al-Ma'idah / 120] (*wahouwa ^ala koulli chay'in gadir*) ce qui signifie : « **Il est sur toute chose tout puissant** ». L'incapacité est impossible selon la raison au sujet de *Allah ta^ala* car s'Il n'était pas tout puissant, Il aurait une incapacité et s'Il avait une incapacité, ce monde ne serait pas entré en existence.

L'attribut de la volonté :

Allah ta^ala est attribué de la volonté qui vient dans le sens du vouloir. Par cet attribut, Il spécifie ce qui est possible selon la raison par une caractéristique plutôt qu'une autre. Il a, *ta^ala*, obligatoirement cet attribut qui concerne la totalité des actes des esclaves, que ce soit les actes de bien ou de mal. Il a été rapporté que le Prophète ﷺ a enseigné à sa fille *Fatimah* de dire :

((مَا شَاءَ اللَّهُ كَانَ وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ))

[rapporté par *Abou Dawoud*] (*ma cha'a l-Lahou kana wama lam yacha' lam yakoun*) ce qui signifie : « **Ce que Allah veut est et ce qu'Il ne veut pas n'est pas** ».

L'attribut de Science :

Allah ta^{ala} sait par Sa Science éternelle exempte de début toute chose. Il sait ce qui était, ce qui sera et ce qui n'arrivera jamais. Allah ta^{ala} dit :

﴿وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ﴾

[sourat Al-Hadid, 'ayah 3] (wahouwa bikoulli chay'in ^alim) ce qui signifie : « **Et Il sait absolument tout** ». Ainsi, le fait de savoir la totalité des choses cachées est spécifique à Allah ta^{ala}, mais Dieu révèle une partie de ces choses cachées à certaines de Ses créatures, tels les prophètes et les anges. Si quelqu'un dit que le Messager sait absolument tout ce que Dieu sait, il devient mécréant car il aura rendu le Messager équivalent à Allah du point de vue de l'attribut de Science. Et ce qui est bien établi chez les gens qui croient en l'Unicité c'est qu'aucune créature n'est équivalente à Allah ta^{ala} par un quelconque de ses attributs.

L'attribut de l'ouïe :

Allah ta^{ala} entend par une ouïe éternelle exempte de début et de fin tout ce qui est audible sans oreille ni aucun autre organe. Quant à l'ouïe des créatures elle est entrée en existence, créée.

Allah ta^{ala} dit :

﴿قَدْ سَمِعَ اللَّهُ قَوْلَ الَّتِي تُجَادِلُكَ فِي زَوْجِهَا﴾

Ce qui signifie : « **Allah entend la parole de celle qui se plaint à Toi au sujet de son mari** ».

L'attribut de la vue :

Allah tabaraka wata^{ala} voit les choses qui entrent en existence par Sa vue éternelle exempt de début.

Sa vue n'a pas de ressemblance avec la vue des créatures car soubhanah Il voit tout ce qui est visible sans avoir besoin de globe oculaire ni de rayons lumineux ; quant à la vue des créatures elle a lieu grâce à un organe. Allah ta^{ala} dit :

﴿وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾

[sourat Ach-Choura / 11] (wahouwa s-Sami'ou l-Basir) ce qui signifie : « **...et Il est Celui Qui entend et Qui voit** ».

Il donc indispensable que celui qui veut obtenir la sauvegarde apprenne la connaissance de Son exemption avec la bonne compréhension et de la bouche même des gens de science afin qu'il ne tombe pas dans l'assimilation de *Allah* à Ses créatures.

L'attribut de la parole :

Allah tabaraka wata^ala parle par une parole éternelle exempte de début et de fin et qui n'a pas de ressemblance avec la parole des créatures. Sa parole n'a pas de début, elle n'a pas de fin. Il ne Lui advient pas de silence ou d'interruption car elle n'est pas de lettre ni de sons ni une langue. Quant à la parole des créatures elle a lieu avec des lettres des sons et des organes. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَكَلَّمَ اللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا﴾

[sourat An-Niça' 'ayah 64] (*wakallama l-Lahou Mouça taklima*) ce qui signifie : « **Allah a assurément parlé à Mouça** », c'est-à-dire que *Allah* a fait entendre à *Mouça* Sa parole éternelle qui n'a pas de début et n'a pas de fin et n'est ni de lettres ni de son. *Allah* a levé le voile sur l'audition de *Mouça* qui a entendu la parole de *Allah* sans que la parole éternelle s'inscrive dans l'oreille de *Mouça*. *Mouça ^alayhi s-salam* est entré en existence et son audition est créée ; quant à ce qu'il a entendu, c'est la parole de *Allah* qui n'est pas quelque chose qui entre en existence.

L'Imam *Abou Hanifah*, que *Allah* l'agrée qui est l'un des plus grands savants de l'Islam et du *Salaf*¹, né en 80 et il est mort en 150 de l'Hégire a dit :

(وَاللَّهُ يَتَكَلَّمُ بِكَلَامٍ لَا يُشْبِهُهُ كَلَامًا نَحْنُ نَتَكَلَّمُ بِالْأَلَاتِ مِنَ الْمَخَارِجِ وَالْحُرُوفِ وَاللَّهُ مُتَكَلِّمٌ بِلَا آلَةٍ وَلَا حَرْفٍ)

(*wal-Lahou yatakallamou bikalamin la youchbihou kalamanah nahnou nata-kallamou bil-'alati mina makhariji wal-houroufi wal-Lahou moutakallimoun bila 'alatin wala harf*) ce qui signifie : « **Dieu parle d'une parole qui n'est pas**

¹ Le terme *Salaf* désigne les musulmans des trois premiers siècles de l'Hégire, que le Messager de *Allah* ﷺ a honorés par sa parole : (*khayrou l-gourouni qarni thoumma l-hadhina yalounahoum thoumma l-hadhina yalounahoum*) ce qui signifie : « **Les meilleurs des musulmans sont ceux de mon siècle, puis ceux du siècle suivant, puis ceux du siècle suivant.** »

comme la nôtre, nous parlons par le moyen d'organes à partir de points de prononciation et de lettres mais Dieu parle sans organe ni lettre ».

L'attribut de la vie exempte de début et de fin :

Allah a pour attribut une vie éternelle exempte de début et de fin qui n'est donc pas d'âme, ni de chair, ni de sang et la mort est impossible à Son sujet *ta^ala* ; en effet s'Il n'était pas vivant, aucune chose de ce monde n'existerait car ce qui n'est pas vivant n'est pas attribué de puissance, de volonté ni de science. Or, si Allah n'avait pas ces attributs-là, Il aurait pour attribut leurs opposés qui seraient autant d'imperfections, or Allah est exempté d'imperfection.

Quant à la vie des créatures, elle a lieu par la conjonction de l'âme, du corps, de la chair, des os et du sang ; elle est sujette à la discontinuité. Alors que la vie de Allah, comme tous Ses attributs, n'est pas sujette à la discontinuité ni au changement.

Allah *ta^ala* dit :

﴿اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ﴾

[sourat Al-Baqarah / 255] (Allahou la 'ilaha 'il-la houwa l-Hayyou l-Qayyom) ce qui signifie : « **Allah, il n'est de dieu que Lui, Celui qui a pour attribut une vie exempte de début et de fin, Celui Qui n'a besoin de rien** ».

L'attribut de la non ressemblance avec les créatures :

Allah a pour attribut toute perfection qui est digne de Lui et Il est exempt de toute imperfection, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas digne de Lui *ta^ala*, comme l'ignorance, l'incapacité, l'endroit, la localisation, la couleur et la limite. Allah *ta^ala* dit :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾

[sourat Ach-Choura / 11] (layça kamithlihī chay') ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui** ».

L'Imam *Abou Ja^far At-Tahawiyy* le *Salaf*, né en 227 de l'Hégire et mort en 321, a dit dans son traité *Al-Aqidatou t-Tahawiyyah* : « **Allah est exempt des**

limites, des fins, des côtés, des organes et des membres. Les six directions ne Le délimitent pas, contrairement à toutes les créatures » c'est-à-dire que les six directions ne délimitent pas *Allah ta^ala* contrairement à l'ensemble des corps puisque les corps ne se dispensent pas d'être inscrits dans l'une des six directions ; il est en effet indispensable qu'un corps soit dans un endroit. Par conséquent, *Allah* existe sans endroit et sans direction.

L'Imam *Abou Ja^far At-Tahawiyy* a également dit :

(وَمَنْ وَصَفَ اللَّهَ بِمَعْنَى مِنْ مَعَانِي الْبَشَرِ فَقَدْ كَفَرَ)

ce qui signifie : « *Si quelqu'un qualifie Allah par l'une des significations des humains, il est certes devenu mécréant.* »

L'ISLAM EST LA RELIGION DE TOUS LES PROPHÈTES

Allah ta^ala dit dans le *Qur'an* :

﴿إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ﴾

[sourat 'Ali 'Imran, 'ayah 19] ('inna d-dīna 'inda l-Lāhi l-'Islam) ce qui signifie : « **Certes, la seule religion que Dieu agréée c'est l'Islam** ». Et Il dit aussi *ta^ala* :

﴿وَمَنْ يَبْتَغِ غَيْرَ الْإِسْلَامِ دِينًا فَلَنْ يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِي الْآخِرَةِ مِنَ الْخَاسِرِينَ﴾

[sourat 'Ali 'Imran, 'ayah 85] (waman yabtaghi ghayra l-'Islami dīnan falan youqbala minhou wahouwa fi l-'akhirati minal-khacirīn) ce qui signifie : « **Si quelqu'un prend autre chose que l'Islam pour religion, elle ne sera pas acceptée de sa part, et il sera parmi les perdants au Jour du Jugement** ».

Tous les prophètes étaient musulmans et ont appelé à l'Islam. Le Prophète ﷺ a dit :

((الْأَنْبِيَاءُ إِخْوَةٌ لِعَلَّاتٍ دِينُهُمْ وَاحِدٌ وَأُمَّهَاتُهُمْ شَتَّى))

[Rapporté par *Al-Boukhariyy*] (al-'anbiya'ou 'ikhwatoun li'allat, dīnouhoum wahidoun wa'oummahatouhoum chatta) ce qui signifie : « **Les prophètes sont comme des frères de même père, leur religion est la même et leurs lois différentes** ».

Ce qui diffère d'un prophète à l'autre, ce sont les lois, telles que le nombre de prières, les modalités de la *zakāt*, mais leur religion est la même c'est-à-dire leur croyance.

Le Prophète ﷺ a assimilé les prophètes à des frères de même père du fait que leur religion est une seule et même religion, leur croyance est une seule et même croyance, ils sont venus avec l'islam, la religion de *Allah* qu'Il a agréée pour Ses esclaves ; et leurs lois diffèrent tout comme les frères de même père peuvent avoir des mères différentes. La différence qu'il y a entre eux tient seulement dans la Loi qui comprend les jugements annexes concernant les pratiques, telles que la *zakāt*, la prière et ce qui est du même genre. Et la Loi du Prophète *Mouhammad* est la meilleure et la plus facile des Lois. Le changement dans la Loi a donc lieu selon une sagesse divine, et *Allah* sait mieux que Ses esclaves ce qui est de leur intérêt.

L'*Imam Abou Hanifah* que *Allah* l'a agréé a dit : « *Il n'est de foi pour personne sans Islam, ni d'Islam pour personne sans foi, foi et Islam sont liés l'un à l'autre comme le sont la face et le revers d'une même chose* ». Ainsi, il n'est pas permis de l'appeler croyant quelqu'un qui ne serait pas musulman.

Allah ta'ala dit :

﴿قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ وَاللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا تَعْمَلُونَ﴾

[sourat 'Ali 'Imran / 98] (goul ya 'ahla l-kitabi lima takfourouna bi 'ayati l-Lahi wal-Lahou chahidoun 'ala ma ta'maloun) ce qui signifie : « **Dis : ô vous les gens du livre, pourquoi rejetez-vous les preuves éclatantes de la part de Allah alors que Allah est témoin de ce que vous faites ?!** »

Et Il dit *ta'ala* :

﴿وَلَوْ آمَنَ أَهْلُ الْكِتَابِ لَكَانَ خَيْرًا لَهُمْ﴾

[sourat 'Ali 'Imran / 110] (walaw 'amana 'ahlou l-kitabi lakana khayran lahoum) ce qui signifie : « **Et si les gens du Livre avaient cru, cela aurait bien mieux valu pour eux** ».

Allah ta'ala dit :

﴿كَانَ النَّاسُ أُمَّةً وَاحِدَةً فَبَعَثَ اللَّهُ النَّبِيِّنَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ﴾

[sourat Al-Baqarah / 213] (kana n-nasou 'oummatan wahidatan faba'atha l-Lahou n-nabiyyina moubach-chirina wamoundhirin) ce qui signifie : « **Les gens étaient sur une seule religion et [quand certains ont mécréu] Allah a**

envoyé les prophètes annonciateurs de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement ». C'est-à-dire que tous les gens étaient sur la religion de l'islam à l'époque de Adam, Chith et Idris ; ensuite est advenue la mécréance après la mort du prophète Idris jusqu'à ce que Allah envoie le prophète Nouh ^{alayhi s-salam}.

Allah ta^{ala} dit dans le Qur'an :

﴿إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَىٰ آدَمَ وَنُوحًا وَآلَ إِبْرَاهِيمَ وَآلَ عِمْرَانَ عَلَى الْعَالَمِينَ﴾

[sourat 'Ali ^{Imran} / 33] ('inna l-Laha s-stafa 'adama wanouhan wa'ala 'ibrahima wa'ala 'imrana ala l-^{alamin}) ce qui signifie : « **Allah a élevé par rapport au Monde au rang de prophète 'Adam, Nouh, la famille de Ibrahim et la famille de Imran** ».

Il est à savoir que Allah a créé 'Adam ^{alayhi s-salam}, puis a créé Hawwa' –Ève– que Allah l'agrée, et Il fit de 'Adam un prophète messager.

Hawwa' a mis au monde un garçon et une fille à chaque accouchement, elle eut ainsi quarante grossesses.

Dans la Loi de 'Adam ^{alayhi s-salam}, il était licite au frère d'épouser sa sœur mais d'un accouchement différent afin que se propage la postérité de l'espèce humaine sur terre.

Allah a révélé en abondance à notre maître 'Adam qui connut ainsi le langage et eut connaissance du nom de toutes choses. 'Adam a enseigné à ses enfants les bases de la croyance de l'islam. Il leur disait : Adorez Allah –c'est-à-dire soumettez-vous à l'extrême pour Lui– et ne Lui associez rien dans Son adoration. Qui associe quelque chose à Allah aura l'enfer pour demeure finale, dans lequel il restera éternellement. C'est ainsi que tous ses enfants eurent pour religion l'islam, la religion de tous les prophètes.

Ensuite, après qu'est venu le prophète 'Idris –Énoch– ^{alayhi s-salam} qui a poursuivi cet appel, après sa mort la mécréance est apparue chez certains humains par leur adoration d'autre que Dieu.

Notre maître Nouh –Noé– ^{alayhi s-salam} vint alors et fut donc le premier prophète envoyé aux mécréants, appelant à l'adoration de Allah lui seul Qui n'a pas d'associé.

Puis les prophètes se sont succédés les uns aux autres, chacun d'eux appelant à la religion de l'islam.

Notre maître 'Ibrahîm –Abraham– ^{alayhi s-salam} est venu par la suite pour appeler les gens à la religion de l'Allah. *Allah ta'ala* dit :

﴿ مَا كَانَ إِبْرَاهِيمَ يَهُودِيًّا وَلَا نَصْرَانِيًّا وَلَكِنْ كَانَ حَنِيفًا مُسْلِمًا وَمَا كَانَ مِنَ

المشركين ﴾

[sourat 'Ali 'Imran /67] (*ma kana 'Ibrahîmou yahoudiyyan wala nasraniyyan wala kin kana hanifan mousliman wama kana mina l-mouchrikîn*) ce qui signifie : « 'Ibrahîm n'était ni juif ni chrétien mais il était hanif –éloigné de toute autre religion que l'Allah– **musulman et ne faisait certes pas partie des associateurs** (*mouchrikîn*) ». Par conséquent, ce n'est pas vrai ce qui a été dit à son sujet qu'il aurait adoré les astres, il n'a fait que le renier à son peuple.

Notre maître Mouça –Moïse– ^{alayhi s-salam} est venu ensuite appelant aussi son peuple à l'Allah ; certains ont cru en lui alors que d'autres l'ont démenti. Il y avait parmi eux un groupe qui ont mécré en disant : (^{Ouzayr} est le fils de Dieu) et certains autres ont dit : (certes Allah a créé les cieux et la terre en six jours, puis s'est fatigué et s'est allongé sur son séant) ; ces gens-là sont des non-croyants, qui n'ont pas eu la croyance de Mouça qui leur avait ordonné de croire en l'unicité et en l'exemption de Allah de toutes similitudes avec Ses créatures.

Notre maître Mouça avait pour croyance que Allah existe sans avoir de ressemblance avec les créatures, qu'Il est le Créateur de toute chose et qu'Il n'a besoin de rien. Il a créé la lumière, Il n'a pas de ressemblance avec la lumière, Il a créé l'homme, et Il n'a pas de ressemblance avec lui, Allah ne s'est donc pas fatigué et il ne Lui est pas arrivé d'incapacité parce qu'Il est Al-Qawiy, Celui Qui a la toute-puissance, Qui ne se fatigue pas et Qui ne change pas.

Après la mort de Mouça ^{alayhi s-salam}, notre maître 'Içâ Al-Maciḥ –Jésus– ^{alayhi s-salam} est venu appeler à l'Allah, la religion à laquelle tous les prophètes avant lui avaient appelé, et il a annoncé la bonne nouvelle de la venue d'un prophète après lui qui s'appellerait Ahmad. C'est bien Mouhammad ﷺ qu'il a annoncé. Certaines personnes ont cru et d'autres ont mécré.

Notre maître 'Içâ ^{alayhi s-salam} était ferme sur la bonne croyance. Il avait pour croyance que Allah n'est ni père ni fils, qu'Il n'est pas un être composé ni un être formé de parties, gloire à Allah qui exempt de tout cela. Par la suite, des hommes ont voulu tuer Al-Maciḥ. Allah l'en a

sauvé ; Il a donné à un homme parmi les disciples musulmans qui étaient en présence de [^]Içā une ressemblance à [^]Içā tandis que [^]Içā fut élevé au ciel. Lorsque les mécréants sont entrés dans la pièce où les disciples se trouvaient, ils se sont emparés de celui qui ressemblait à [^]Içā et l'ont assassiné et crucifié. Ainsi l'homme qui a été tué n'est pas notre maître [^]Içā [^]alayhi s-salām mais celui qui avait sa ressemblance.

En outre Jésus n'a jamais ordonné à son peuple l'adoration de sa personne, mais plutôt d'adorer Dieu uniquement.

Après que notre maître [^]Içā fut élevé au ciel, *Mouhammad* ﷺ est venu pour renouveler l'appel à la religion de l'Islam après qu'elle se soit interrompue dans la population humaine sur la terre, appuyé par des miracles qui sont autant de preuves de sa prophétie. Certains sont entrés en Islam mais les gens de l'égarément ont renié sa prophétie ; certains d'entre eux avaient déjà adoré autre que *Allah*, ils ont alors ajouté de la mécréance à leur mécréance.

Le principe fondamental de l'Islam, commun à tous les musulmans, c'est l'adoration de *Allah* uniquement.

La Loi comprend les jugements qui concernent les jugements pratiques. À titre d'exemple, dans la Loi de [^]Adām [^]alayhi s-salām et dans les Lois qui ont été révélées après lui jusqu'à l'époque des fils de [^]Isra'īl, il n'y avait qu'une prière obligatoire quotidienne – [^]Isra'īl est le prophète *Ya'qoub*, Jacob [^]alayhi s-salām, il est musulman comme tous les prophètes.

Les fils de [^]Isra'īl avaient reçu l'ordre de faire deux prières par jour et nuit ; notre maître *Mouhammad* ﷺ a reçu, lui, l'ordre de faire les cinq prières quotidiennes.

Les bases de la croyance en Dieu et en Son messager quant à elles sont immuables quel que soit le temps qui passe.

Le Prophète *Mouhammad* ﷺ a dit :

((أَفْضَلُ مَا قُلْتُ أَنَا وَالتَّبِيُّونَ مِنْ قَبْلِي لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] ('*afdalou ma qoultou 'ana wan-nabiyyouna min qabli la 'ilaha 'il-la l-Lahou wahdahou la charika lah*) ce qui signifie : « **La meilleure des choses que j'ai dite ainsi que les prophètes qui m'ont précédé, c'est (la 'ilaha 'il-la l-Lahou wahdahou la charika lah) « Il n'est de dieu que Dieu, Lui seul Il n'a pas d'associé »** ».

Et *Allah ta'ala* dit :

﴿وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ مِنْهُمْ مَّن قَصَصْنَا عَلَيْكَ وَمِنْهُمْ مَّن لَّمْ نَقْصُصْ عَلَيْكَ﴾

[*sourat Ghafir / 78*] ce qui signifie : « **Certes nous avons envoyé des prophètes avant toi, certains nous te les avons cités et d'autres nous ne les avons pas cités** ».

LA PRÉSERVATION DES PROPHÈTES

Allah ta^ala a envoyé Ses prophètes pour qu'ils fassent parvenir aux gens ce qui leur est utile dans leur bas-monde et dans leur au-delà, ils sont donc des guides pour les gens. C'est pour cela que *Allah ta^ala* les a embellis de caractéristiques louables et de bons caractères parmi lesquels la véracité, l'honnêteté, l'extrême intelligence, le courage et la chasteté. *Allah ta^ala* dit après avoir cité un certain nombre d'entre eux :

﴿وَكَلَّا فُضِّلْنَا عَلَى الْعَالَمِينَ﴾

[*sourat Al-'An'am/86*] (*wakoullan faddalna ^ala l-^alamin*) ce qui signifie : « **Nous les avons tous élevés par rapport au reste des mondes** ».

Les prophètes sont donc la fine fleur de la création que l'élévation en degré et la préservation de *Allah* soient sur eux tous. Et le Messager a dit ﷺ :

((مَا بَعَثَ اللَّهُ نَبِيًّا إِلَّا حَسَنَ الْوَجْهِ حَسَنَ الصَّوْتِ وَإِنَّ نَبِيَّكُمْ أَحْسَنُهُمْ وَجْهًا وَأَحْسَنُهُمْ صَوْتًا))

[rapporté par *At-Tirmidhiyy*] ce qui signifie : « ***Allah n'a pas envoyé de prophète sans qu'il ait un beau visage et une belle voix et certes votre prophète est celui d'entre eux qui a le plus beau visage et la plus belle voix*** ».

As-Soubkiyy a dit dans son *Tafsir* : « *La communauté est unanime sur la préservation des prophètes concernant la transmission, sur leur préservation d'autres choses telles que les grands péchés, les petits péchés de bassesse qui porteraient atteinte à leur rang, ainsi que de persévérer sur les petits péchés ; ces quatre choses-là sont par unanimité.* » page 256 Tome 2 du Livre *Al-Khasa'isou l-Koubra* de *As-Souyoutiyy*, que *Allah ta^ala* lui fasse miséricorde.

Il leur est donc impossible le mensonge, la trahison, la bassesse, l'im-bécillité et la stupidité. Il est donc obligatoire qu'ils soient préservés de la mécréance, des grands péchés et des petits péchés de bassesse avant l'avènement de la prophétie comme après. Il est possible qu'il leur arrive d'autres péchés que cela mais ils en sont tout de suite averti afin qu'ils s'en repentent avant que d'autres ne les suivent en cela.

LES LIVRES CÉLESTES

Tous les livres célestes ont appelé à suivre la religion de l'Islam qui est l'unique religion céleste.

Le Prophète *Mouhammad* ﷺ a dit :

((الإِيمَانُ أَنْ تُؤْمِنَ بِاللَّهِ وَ مَلَائِكَتِهِ وَ كِتَابِهِ وَرَسُولِهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَتُؤْمِنَ))

بالقدر خيره وشره ((

[rapporté par *Mouslim*] ce qui signifie : « **La foi est que tu croies en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messagers et en le Jour dernier et que tu croies à la destinée qu'elle soit du bien ou du mal** ».

Les livres célestes sont nombreux ; les plus connus sont au nombre de quatre :

La **Tawrah**, la Thora authentique a été révélée à notre maître *Mouça* [Moïse] ﷺ en langue hébraïque.

L'**Injil**, l'Évangile authentique a été révélé à notre maître *Alça* [Jésus] ﷺ en langue syriaque.

Le **Zabour**, les Psaumes authentiques ont été révélés à notre maître *Dawoud* [David] en langue hébraïque [Ceci est transmis dans le *hadith* rapporté par *Abou Dawoud* dans son *Sahih*.]

Le **Qur'an** a été révélé à notre maître *Mouhammad* ﷺ en langue arabe claire.

La Thora, l'Évangile et les Psaumes authentiques n'existent plus dans leurs langues d'origine ; ce qu'il en reste, ce sont des écrits falsifiés au cours des siècles.

Dieu a préservé le Qour'an de la falsification ; il a été révélé en langue arabe claire de sorte que les compagnons et les gens versés dans la connaissance peuvent le comprendre.

La connaissance de la religion s'acquiert par transmission orale, comme l'a dit le Prophète Mouhammad ﷺ :

(إِنَّمَا الْعِلْمُ بِالْتَّعْلَمِ)

[rapporté par Al-Boukhariyy] (*'innama l-^ilmou bit-ta'alloum*) ce qui signifie : « **Certes la connaissance de la religion vient par transmission orale** ». Par conséquent, si l'on veut connaître l'interprétation du Qour'an, on la prend par transmission orale auprès des gens de la connaissance.

LA FOI EN LA PRÉDESTINATION

Allah ta^ala dit :

﴿ إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ ﴾

[sourat Al-Qamar / 49] (*'inna koulla chay'in khalagna hou bigadar*) ce qui signifie : « **Et Nous avons créé toute chose avec une destinée** ».

Et Allah ta^ala dit :

﴿ وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَرَهُ تَقْدِيرًا ﴾

[sourat Al-Fourqan / 2] (*wakhalaga koulla chay'in faqaddarahou taqdira*) ce qui signifie : « **Il crée toute chose et lui prédestine une destinée** ».

Croire en la prédestination, qu'elle soit du bien ou du mal signifie croire en la prédestination de Allah, c'est-à-dire que tout ce qui entre en existence, que cela soit du bien ou du mal a lieu par la prédestination éternelle exempte de début de Allah. Par conséquent, le bien parmi les actes des esclaves est par la prédestination de Allah, par Son amour et Son agrément, alors que le mal parmi les esclaves a lieu par la prédestination de Allah, par Sa création et par Son omniscience, mais pas par Son amour ni par Son agrément. Allah est le Créateur du bien comme du mal mais agrée le bien et n'agrée pas le mal. Allah ta^ala est le créateur des œuvres des esclaves, de leurs intentions et de leur volonté, qu'elles soient bonnes ou qu'elles soient mauvaises. Le Prophète ﷺ a enseigné à l'une de ses filles :

(ما شاء الله كان و ما لم يشأ لم يكن)

[rapporté par *Abou Dawoud*] (*ma cha'al-Lahou kana wama lam yacha' lam yakoun*) ce qui signifie : « **Ce que Dieu veut est, et ce qu'il ne veut pas n'est pas** ». Par conséquent, tout ce que *Allah* veut de toute éternité a lieu et ce que *Allah* ne veut pas de toute éternité n'a pas lieu, Sa volonté ne change pas ; Il change donc les créatures selon Sa volonté éternelle sans que Sa volonté ne change. Les musulmans ont été unanime sur ces expressions, qu'ils fassent partie du *Salaf* ou du *Khalaf*. Ainsi on dit dans les pays musulmans :

(سبحان الذي يُعَيِّر ولا يَتَغَيَّر)

ce qui signifie : « **Gloire à Dieu exempt d'imperfection, Qui fait changer [les créatures] alors que Lui ne change pas** ».

Allah ta'ala dit dans le *Qur'an* :

﴿وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ﴾

[*sourat At-takwir* / 29] ce qui signifie : « **Et vous ne voulez que ce que Dieu veut le seigneur des mondes** ».

Et Il dit *ta'ala* :

﴿وَلَوْ شِئْنَا لَآتَيْنَا كُلَّ نَفْسٍ هُدَاهَا وَلَكِنْ حَقَّ الْقَوْلُ مِنِّي لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ أَجْمَعِينَ﴾

[*sourat As-Sajdah* / 13] (*walaw chi'na la'atayna koulla nafsin houdaha walakin haqqa l-qawlou minni la'amla'anna jahannama mina l-jinnati wan-naci 'ajma'in*) ce qui signifie : « **Si Nous –Allah– l'avions voulu, Nous aurions guidé toute âme –à l'Islam–, mais Ma parole est véridique et se réalisera, certains des *jinn* et des humains ensemble rempliront l'Enfer** ».

Allah ta'ala dit également dans le *Qur'an* :

﴿لَا يُسْأَلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْأَلُونَ﴾

[*sourat Al-'Anbiya'* / 23] (*la yous'alou amma yaf'alou wahoum yous'aloun*) ce qui signifie : « **On n'interroge pas Allah sur ce qu'il fait mais ce sont les esclaves, eux, qui seront interrogés** ».

Et Il dit aussi *ta'ala* :

﴿إِنَّ رَبَّكَ فَعَالٌ لِّمَا يُرِيدُ﴾

[sourat Houd / 107] ('inna Rabbaka fa[^]aloun lima yourid) ce qui signifie : « **Certes, ton Seigneur est Celui Qui réalise tout ce qu'Il veut, rien ne L'en rend incapable et nul ne L'empêche de le faire** ».

LES ANGES HONORÉS

Il est un devoir de croire en les anges, c'est-à-dire en leur existence et qu'ils sont des esclaves de *Allah* honorés. Ils ne sont ni de sexe masculin ni de sexe féminin. Ils ne mangent pas et ne boivent pas, ils ne dorment pas. Ils ne désobéissent jamais à *Allah* en ce qu'Il leur ordonne et font tout ce qu'ils ont l'ordre d'accomplir.

Allah ta[^]ala dit :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَاظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ﴾

[sourat At-Tahrim / 6] (ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou qou 'anfouçakoum wa'ahljkoum naran waqoudouha n-naçou wal-hijarah ; ^alayha mala'ikatoun ghiladhoun chidadoun la ya[^]souna l-Laha ma 'amarahoum wayaf[^]alouna ma you'maroun) ce qui signifie : « **Ô vous qui avez cru, préservez-vous ainsi que vos familles d'un feu dont le combustible sera d'hommes et de pierres, qui est à la charge d'anges forts et rudes avec les mécréants, qui ne désobéissent pas à Allah en ce qu'Il leur ordonne et qui font qu'ils ont l'ordre d'accomplir** ».

Le jugement de qui prétend que les anges sont féminins est de le déclarer mécréant. *Allah ta[^]ala* dit :

﴿إِنَّ الَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ لَيَسْمُونُ الْمَلَائِكَةَ تَسْمِيَةَ الْأُنثَى﴾

[sourat An-Najm / 27] ('inna l-ladhina la you'minouna bil-'akhirati layouçammouna l-mala'ikata tasmiyata l-'ountha) ce qui signifie : « **Ceux qui ne croient pas en l'au-delà donnent aux anges des noms féminins** ». Les anges peuvent prendre la forme d'hommes sans appareil génital. *Iblis*, que *Allah* le maudisse, n'était pas un ange. *Iblis* était donc un *jinn*. Il était à l'origine croyant, il adorait *Allah* avec les anges. C'est pourquoi l'ordre de se prosterner devant *Adam* *s-salam* l'avait concerné lui aussi. Seulement, il a désobéi à l'ordre de son Seigneur en refusant de se prosterner et a émis une objection contre *Allah*, que *Allah* nous en préserve.

Il fut donc banni loin de la miséricorde de *Allah* et a été maudit, éloigné du bien à jamais, pour l'éternité.

Allah ta^ala dit dans le *Qur'an* :

﴿وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ الْجِنِّ فَفَسَقَ

عَنْ أَمْرِ رَبِّهِ﴾

[*sourat Al-Kahf* / 50] (*wa'idh qoulna lil-mala'ikati sjoudou li-'Adama façajadou 'il-la 'Ibliça kana minal-jinni fafaçaqa ^an 'amri Rabbih*) ce qui signifie : « **Lorsque Nous avons ordonné aux anges de se prosterner pour *Adam*, ils se sont prosternés sauf '*Iblis* –qui était avec eux–, il faisait partie des *jinn* et a fait objection à l'ordre de Son Seigneur** ». Et que l'on soit certain que *Iblis* était mécréant, preuve en est Sa parole *ta^ala* :

﴿وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَاسْتَكْبَرَ وَكَانَ

مِنَ الْكَافِرِينَ﴾

[*sourat Al-Baqarah* / 34] (*wa'idh qoulna lil-mala'ikati sjoudou li-'Adama façajadou 'il-la 'Ibliça ^aba wastakbara wakana minal-kaafirin*) ce qui signifie : « **Lorsque Nous avons ordonné aux anges de se prosterner pour *Adam*, ils se sont prosternés sauf '*Iblis* –qui était avec eux–, il a refusé, s'est enorgueilli et a fait partie des mécréants** ». Quiconque dit le contraire aura démenti le *Qur'an*, or quiconque dément le *Qur'an* est mécréant.

LE JOUR DERNIER

Le Jour dernier s'appelle aussi le Jour du Jugement. C'est un jour qui durera cinquante mille ans des années que l'on compte actuellement, mais ce sera un seul jour. Il commencera avec la sortie des gens de leurs tombes et s'achèvera avec l'installation des gens du Paradis au Paradis et des gens de l'enfer en enfer. Ce jour-là, le soleil descendra et se rapprochera des têtes des gens qui subiront des situations difficiles dont seront sauvés les croyants pieux, ceux qui accomplissaient les obligations et se gardaient des interdits.

Il est un devoir de croire au paradis et qu'il est déjà créé actuellement. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَسَارِعُوا إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا السَّمَاوَاتُ وَالْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ﴾

[sourat *Al-Imran* / 113] (*waçari^ou 'ila maghfirati min Rabbikoum wajannatin ^ar-douha s-samawatou wal-'ardou 'ou'iddat lil-kafirin*) ce qui signifie : « **Empressez-vous de mériter un pardon de la part de votre Seigneur et un paradis dont la largeur fait les cieux et la terre, qui a été préparé pour ceux qui se sont préservés de la mécréance** ». La Paradis demeurera éternellement à jamais.

Allah ta^ala dit :

﴿وَمَنْ يُطِعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ﴾

[sourat *An-Niça'* / 13] (*waman youti^i l-Laha waraçoulahou youdkhilhou jannatin tajri min tahtiha l-'anharou khalidina fiha wadhaliha l-fawzou l-^adhim*) ce qui signifie : « **et s'ils obéissent à Allah et à Son messager, Il les fera entrer dans des jardins sous lesquels coulent des rivières, ils y resteront éternellement et c'est bien cela la réussite éminente** ». La plupart de ses habitants seront des pauvres. Il a dit ﷺ :

((دخلت الجنة فرأيت أكثر أهلها الفقراء))

(*dakhaltou l-Jannata fara'aytou 'akthara 'ahlaha l-fouqara'*) ce qui signifie : « **Je suis entré dans le paradis et j'ai vu que la plupart de ses habitants sont des pauvres** » jusqu'à la fin du *hadith*.

Il a dit ﷺ :

((قَالَ اللَّهُ عَزَّ وَجَلَّ : أَعَدَدْتُ لِعِبَادِي الصَّالِحِينَ مَا لَا عَيْنٌ رَأَتْ وَلَا أُذُنٌ سَمِعَتْ وَلَا خَطَرَ عَلَىٰ قَلْبِ بَشَرٍ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*qala l-Lahou ^azza wajall : 'a^dadtu li'ibadiya s-salihina ma la ^aynoun ra'at wala 'oudhounoun sami'at wala khatara ^ala qalbi bachar*) ce qui signifie : « **Allah ^azza wa jall dit : J'ai préparé pour Mes esclaves vertueux ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et ce qui n'a pas même effleuré le cœur d'un être humain** ».

Il est un devoir de croire à l'enfer et qu'il est déjà créé actuellement.

Allah ta^ala dit :

﴿فَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ﴾

[sourat Al-Baqarah / 25] (*fattaqou n-nara l-lati wagoudouha n-naçou wal-hijaratou 'ou'iddat lil-kafirin*) ce qui signifie : « **et craignez un feu dont le combustible sera d'humains et de pierres, qui a été préparé pour les mécréants** ». C'est le feu le plus fort et le plus puissant que *Allah* ait créé.

Allah ta'ala dit :

﴿إِنَّ اللَّهَ لَعَنَ الْكَافِرِينَ وَأَعَدَّ لَهُمْ سَعِيرًا خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا لَا يَجِدُونَ وِلِيًّا وَلَا نَصِيرًا﴾

[sourat Al-Ahzab / 64,65] (*'inna l-Laha la'ana l-kafirina wa'a'adda lahoum sa'ira khalidina fiha 'abada la yajidouna waliyyan wala nasira*) ce qui signifie : « **Certes Allah a éloigné du bien de l'au-delà les mécréants et leur a préparé un feu puissant dans lequel ils resteront éternellement à jamais, ils ne trouveront personne pour les soutenir ni pour les aider** ». Par conséquent, quelqu'un qui prétend que l'enfer aura une fin a effectivement démenti le *Qur'an* et il est sorti de l'islam.

Quant aux musulmans désobéissants, parmi ceux qui commettaient des grands péchés et sont morts avant de se repentir, ils sont de deux sortes : une sorte à qui *Allah* évite le châtement de l'enfer et qu'Il fait entrer au Paradis sans châtement par Sa grâce et Sa miséricorde. L'autre sorte, *Allah* les fera entrer en Enfer le temps qu'ils auront mérité puis les en fera sortir et les fera entrer au Paradis dans lequel ils vivront à jamais. Le musulman désobéissant que *Allah* châtera dans le feu de l'Enfer ne restera pas en Enfer éternellement à jamais. En effet, ce sont les mécréants qui resteront éternellement à jamais dans le feu de l'Enfer.

COMMENT LE MUSULMAN PRÉSERVE SA FOI

Les croyants

Allah ta'ala dit :

﴿إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا﴾

[sourat Al-Houjourat / 15] ('innama l-mou'minouna l-ladhina 'amanou bil-Lahi wara'oulihi thoumma lam yartabou) ce qui signifie : « **Les croyants sont uniquement ceux qui ont cru en Allah et en Son messager puis qui n'ont pas eu de suspicion** » c'est-à-dire qui n'ont pas douté par la suite.

Cela signifie que les croyants sont ceux qui ont cru en l'existence de Allah ta^ala, qu'il n'a aucune ressemblance avec quoi que ce soit et qui ont cru que Mouhammad est Son esclave et Son messager, qu'il est le Dernier prophète envoyé à toute la création, aux hommes et aux jinn, qu'il est un être humain, qu'il n'a pas été créé à partir de la lumière et qu'il est véridique en tout ce qu'il a rapporté de la part de Allah. Les croyants sont ceux qui ont cru en tout cela et qui n'ont pas douté.

La foi et son mérite

Le Messager de Allah ﷺ a dit :

((أَفْضَلُ الْأَعْمَالِ إِيْمَانٌ لَا شَكَّ فِيهِ))

[rapporté par Mouslim] ('afdalous l-'a^mali 'imanoun la chakka fih) ce qui signifie : « **La meilleure des œuvres est une foi qui ne comporte aucun doute** ».

La foi (al-'iman) est la condition de l'acceptation des œuvres vertueuses. Allah ta^ala dit :

﴿مَثَلُ الَّذِينَ كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ أَعْمَاهُمْ كَرَمَادٍ اشْتَدَّتْ بِهِ الرِّيحُ فِي يَوْمٍ عَاصِفٍ﴾

[sourat Ibrahim / 18] (mathalous l-ladhina kafarou biRabbihim 'a^malouhoum karamadini chtaddat bihi r-rhou fi yawmin ^asif) ce qui signifie : « **Les œuvres de ceux qui ont mécré en leur Seigneur sont telles de la cendre emportée par le vent, un jour de tempête** ». Le Messager de Allah ﷺ a dit :

((وَأَمَّا الْكَافِرُ فَيُطْعَمُ بِحَسَنَاتِهِ فِي الدُّنْيَا حَتَّى إِذَا أَفْضَى إِلَى الْآخِرَةِ لَمْ يَكُنْ لَهُ مِنْهَا نَصِيبٌ))

[rapporté par Al-Boukhariyy] ce qui signifie : « **Quant au mécréant, il sera rétribué pour ses bonnes œuvres dans la vie d'ici-bas jusqu'à ce qu'il parvienne dans l'au-delà, il n'aura alors plus aucune récompense** ».

Par conséquent, la croyance étant la meilleure des œuvres selon le jugement de *Allah ta^ala* puisqu'elle est la condition indispensable à l'acceptation des œuvres de l'homme, il convient au musulman de connaître les choses qui font sortir de l'Islam afin de les éviter et de préserver sa foi. En effet, celui qui ne connaît pas le mal risque d'autant plus d'y tomber.

L'apostasie et son danger

Ce qui rompt l'Islam et l'annule, c'est l'apostasie, que *Allah* nous en préserve, et celui qui a commis une apostasie a perdu toutes ses récompenses. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَمَنْ يَكْفُرْ بِالْإِيمَانِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُ﴾

[*souratoul-Ma'idah* / 5] (*waman yakfour bil-'imani faqad habita ^amalouh*) ce qui signifie : « **Celui qui apostasie, la récompense de ses bonnes œuvres est annulée** », son devenir s'il meurt apostat sera d'entrer en enfer et d'y rester pour l'éternité, ceci dans le cas où il ne revient pas à l'Islam avant sa mort.

L'apostasie est de trois sortes : par la croyance, par les actes et par la parole

L'apostasie par la croyance

Parmi cette sorte d'apostasie, il y a douter au sujet de *Allah*, de Son messenger ou du *Qur'an*. Il y a aussi croire que *Allah* serait une lumière ou qu'Il serait une âme, ou croire que notre maître *Mouhammad* serait une partie de Lui. Celui qui croit que Jésus –*^Iqa Al-Macih*– serait une partie de *Allah* n'est pas musulman non plus.

Le saint, le *Chaykh ^Abdoul-Ghaniyy An-Naboulouciyy* a mentionné ceci : « *Celui qui croit que Allah emplit les cieux et la Terre ou qu'Il est un corps assis sur le Trône est mécréant et ce, même s'il prétend qu'il est musulman* ». Puis il a ajouté : « *et la cause –de sa mécréance– c'est l'ignorance de la vérité* ». Celui qui médite sur cette parole comprendra que l'ignorant n'est pas excusé dans un tel cas.

De même celui qui croit que *Allah* est assis sur le Trône n'est pas excusé car *Allah ta'ala* domine le Trône par Sa toute-puissance et n'en a pas besoin.

L'apostasie par les actes

Parmi cette sorte d'apostasie, il y a se prosterner pour une idole, ou jeter le *mous-haf* –le livre du *Qur'an*– ou une feuille contenant un nom de *Allah* dans les ordures délibérément. Il est un devoir de respecter les feuilles qui contiennent le nom de Dieu et il n'est pas permis de les jeter dans un endroit répugnant, même sans viser par là le rabaissement de ce qu'elles contiennent.

De même le fait d'approuver la mécréance d'autrui ; ainsi devient mécréant quiconque retarde l'entrée en Islam de quelqu'un qui voudrait entrer en Islam, par exemple en posant comme condition qu'il se douche avant de lui proposer de prononcer les deux témoignages.

L'apostasie par la parole

De cette sorte-là, il y a insulter *Allah ta'ala* ou Lui attribue un fils par la parole, même si celui qui le dit n'y croit pas ; ou insulter un prophète tel que *Mouhammad*, *Alça* –Jésus–, *Mouça* –Moïse– ou *Adam* –Adam– ou quiconque parmi les prophètes. Il y a également insulter un ange comme *Jibril*, *Mikail* ou *Azra'il* –les anges Gabriel, Michaël ou Azraël– ou tout autre ange. De même que quelqu'un dise : (Crée-moi telle chose comme Dieu t'a créé) ou dise : (*Allah* réside dans les choses, Il est à l'intérieur d'elles) ainsi que toute parole qui comprend une moquerie au sujet de *Allah*, qu'il en ait visé le sens ou non. L'Imam des deux *Haram* *Abdoul-Malik Al-Jouwayniyy*, l'un des plus grands savants sunnites, a dit : « *Les spécialistes des fondements (al-'ousouliyyoun) ont été unanimes que celui qui prononce une parole de mécréance et prétend qu'il visait par là un sens éloigné nous le considérons mécréant et il est mécréant en réalité selon le jugement de Allah.* ».

Allah ta'ala dit :

﴿وَلَقَدْ قَالُوا كَلِمَةَ الْكُفْرِ وَكَفَرُوا بَعْدَ إِسْلَامِهِمْ﴾

[*sourat At-Tawbah* / 74] (*walagad galou kalimata l-koufri wakafarou ba^da 'imanihim*) ce qui signifie : « **Ils ont bien dit la parole de mécréance et ont commis la mécréance après avoir eu la foi** ».

El Il dit ta^a/a :

﴿وَلَيْنَ سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ قُلْ أَبِاللَّهِ وَآيَاتِهِ وَرَسُولِهِ كُنْتُمْ تَسْتَهْزِئُونَ لَا تَعْتَدِرُوا فِدْ كَفَرْتُمْ بَعْدَ إِيمَانِكُمْ﴾

[sourat At-Tawbah / 65,66] (wala'in sa'altahoum layaqoulounna 'innama kounna nakhoudou wanal^abou qoul 'abil-Lahi wa 'ayahih wara^oulahih kountoum tashahzi'ouna la ta^tadhrou qad kafartoum ba^da 'imanikoum) ce qui signifie : « **Si tu les interrogeais, ils diraient : nous ne faisons que discuter et plaisanter. Dis : est-ce de Allah, des signes qu'Il a révélés et de Ses messager dont vous vous moquiez ? Ne vous cherchez pas d'excuses, vous êtes bien devenu mécréants après avoir eu la foi** ». Ceci est conforme à la parole du Prophète ﷺ :

((إِنَّ الْعَبْدَ لَيَتَكَلَّمُ بِالْكَلِمَةِ لَا يَرَىٰ بِهَا بَأْسًا يَهْوِي بِهَا فِي النَّارِ سَبْعِينَ خَرِيفًا))

[rapportée par At-Tirmidhiyy] ('inna l-^abda layatakallamou bil-kalimati la yara biha ba^san yahwi biha fi n-nari sab^ina kharifa) qui signifie : « **Certes, il arrive que quelqu'un dise une parole dans laquelle il ne voit pas de mal, mais à cause de laquelle il chutera en enfer pendant septante automnes** » c'est-à-dire une distance parcourue en septante ans de chute pour atteindre le fond de l'enfer, le fond de l'enfer étant réservé aux mécréants. Ce hadith est une preuve que la chute dans la mécréance ne requiert pas comme condition d'avoir eu connaissance que la parole est de la mécréance, ni de s'être satisfait de l'acte, ni d'avoir cru en la signification de la parole prononcée, ni d'avoir eu l'intention de faire de la mécréance.

La parole de certains impudents : (Jeûne et prie et la pauvreté t'atteindra) est aussi de la mécréance, de même que la parole de certains : (demain, nous serons bien au chaud en enfer) et la parole : (je suis mécréant) qu'elle soit dite en plaisantant ou en étant sérieux. Sachez qu'il est un devoir de glorifier Allah, que l'on soit content ou que l'on soit en colère et qu'il est interdit de se moquer de Allah dans les deux cas, les musulmans sont unanimes là-dessus.

L'Imam An-Nawawiyy a dit dans son livre Rawdatou t-Talibin : « **Si un homme s'emporte contre son fils ou son serviteur et qu'il le frappe violemment et qu'un autre lui dit : « N'es-tu pas musulman ? », s'il répond délibérément : non, il aura apostasié** ». Cela veut dire tant que cela a été dit sciemment, même s'il était en colère.

Parmi les paroles de mécréance, il y a aussi le fait de renier le Paradis, l'Enfer, la résurrection ou l'exposition des actes au Jour dernier. Il y a aussi le fait de dire au sujet du Paradis qu'il s'agit de choses spirituelles –de paraboles– et non physiques, ou encore dire au sujet de l'Enfer que le châtement concerne l'âme et qu'il n'est pas physique. Les savants ont déclaré dans leurs écrits que celui qui a prononcé une de ces paroles délibérément et non par lapsus, de son plein gré et non sous la contrainte d'une menace de mort ou de ce qui l'entraîne, en étant sain d'esprit et non en ayant perdu la raison, ses bonnes œuvres sont effacées. Les savants n'ont pas dit qu'on prendrait en considération le fait qu'il était content ou en colère lorsqu'il a parlé.

Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((أَكْثَرُ خَطَايَا ابْنِ آدَمَ مِنْ لِسَانِهِ))

[rapporté par *At-Tabarāniyy*] ('*aktharou khataya bni 'Adam min liṣānih*) ce qui signifie :
« **La plupart des péchés du fils de Adam proviennent de sa langue** ».

Règle :

Toute croyance, tout acte ou toute parole qui montre une moquerie envers *Allah*, Ses livres révélés, Ses envoyés, Ses anges, les signes ou les emblèmes de Sa religion, Ses lois, Ses promesses ou Ses menaces, est de la mécréance, alors que l'on s'en garde de toute ses forces et en toute situation.

PAROLE DES SAVANTS SUR L'APOSTASIE

L'Imam *Moujtahid Mouhammad Ibnou Jarīr At-Tabariyy* décédé en l'an 310 de l'Hégire a dit dans son livre *Tahdhībou l-'Aṯḥar* :

((إِنَّ مِنْ الْمُسْلِمِينَ مَنْ يَخْرُجُ مِنَ الْإِسْلَامِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَقْصِدَ الْخُرُوجَ مِنْهُ))

ce qui signifie : « **Il y a des musulmans qui sortent de l'Islam sans avoir l'intention de le quitter** ».

Badrou r-Rachid le Hanafite décédé en 768 de l'Hégire a dit dans son épître exposant les expressions de mécréance :

(مَنْ كَفَرَ بِلِسَانِهِ طَائِعًا وَقَلْبُهُ عَلَى الْإِيمَانِ إِنَّهُ كَافِرٌ وَلَا يَنْفَعُهُ مَا فِي قَلْبِهِ وَلَا يَكُونُ عِنْدَ اللَّهِ مُؤْمِنًا لِأَنَّ الْكَافِرَ إِنَّمَا يَعْرِفُ مِنَ الْمُؤْمِنِ بِمَا يَنْطِقُ بِهِ فَإِنْ نَطَقَ بِالْكَفْرِ كَانَ كَافِرًا عِنْدَنَا وَعِنْدَ اللَّهِ)

ce qui signifie : « *Celui qui a prononcé de la mécréance volontairement alors que son cœur était sur la foi est certes mécréant ; ce qu'il y avait dans son cœur ne lui est pas utile et il n'est pas croyant selon le jugement de Allah car on ne distingue le mécréant du croyant que par ce qu'il prononce. Par conséquent, s'il prononce de la mécréance, il est mécréant selon nous et selon le jugement de Allah* ».

Le **Qadi ^Iyad Al-Yahsoubiyy**, décédé en l'an 544 de l'Hégire, dans son livre *Ach-Chifa'* (2/214) chapitre premier exposant ce qui, à l'égard du prophète ﷺ représente une injure ou un défaut, a dit :

(مَنْ سَبَّ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَوْ عَابَهُ أَوْ أَلْحَقَ بِهِ نَقْصًا فِي نَفْسِهِ أَوْ نَسَبَهُ أَوْ دِينَهُ أَوْ خَصْلَةً مِنْ خِصَالِهِ أَوْ عَرَّضَ بِهِ أَوْ شَبَّهَ بِشَيْءٍ عَلَى طَرِيقِ السَّبِّ لَهُ أَوْ الْإِزْرَاءِ عَلَيْهِ أَوْ التَّصْغِيرِ لَشَأْنِهِ أَوْ الْغَضِّ مِنْهُ وَالْعَيْبِ لَهُ فَهُوَ سَابٌ لَهُ... قَالَ مُحَمَّدُ بْنُ سَحْنُونٍ أَجْمَعَ الْعُلَمَاءُ أَنَّ شَاتِمَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ الْمُنْتَقِصَ لَهُ كَافِرٌ وَالْوَعِيدُ جَارٌ عَلَيْهِ بِعَذَابِ اللَّهِ لَهُ ... وَمَنْ شَكََّ فِي كَفْرِهِ وَعَذَابِهِ كَفَرَ)

ce qui signifie : « *L'a injurié quiconque insulte le Prophète ﷺ, le désapprouve, ou attribue un défaut à sa personne, à son ascendance, à sa religion ou à l'un de ses caractères, ou s'oppose à lui ou le compare à quelque chose de façon injurieuse envers lui ou dédaigneuse ou en minimisant son rang ou en le rabaissant ou en lui faisant reproche... Mouhammad Ibnou Sahnoun a dit : Les savants sont unanimes que celui qui insulte le Prophète ﷺ, qui lui attribue un défaut, est mécréant et qu'il est sous la menace du châtement de Allah... et si quelqu'un doute de sa mécréance et de son châtement, il a fait de la mécréance* ».

Le **Chaykh Moulla ^Aliyy Al-Qari** le Hanafite, décédé en l'an 1014 de l'Hégire dans son Commentaire du livre *Al-Fighou l-Akbar* de l'Imam **Abou Hanifata n-Nou^man Ibn Thabit Al-Koufiyy** (p274) a dit :

(ثم اعلم أنه إذا تكلم بكلمة الكفر عالما بمعناها ولا يعتقد معناها لكن صدرت

عنه من غير إكراه بل مع طواعية في تأديته فإنه يُحَكَّم عليه بالكُفْرِ

ce qui signifie : « *Ensuite, saches que s'il a prononcé une parole de mécréance en en comprenant le sens et sans y croire, mais qu'elle est provenue de lui sans contrainte de mort ou de ce qui l'entraîne, mais bien en le faisant volontairement, alors on lui donne le jugement de la mécréance* ».

Le **Chaykh Abou ^Abdil-Lahi Mouhammad ^Al-laych** le Malikite, le moufti des anciennes régions d'Égypte, décédé en l'an 1299 de l'Hégire dans **Manhou I-Khalili ^ala Moukhtasari I-^Alamati Khalil (9/205)** a dit :

(وسواء كَفَر بقول صريح في الكفر كقوله كَفَرْتُ بالله أو برسول الله أو بالقرآن أو الإله اثنان أو ثلاثة أو المسيح ابن الله أو العزيز ابن الله أو بلفظ يقتضيه أي يستلزم اللفظ لكفر استلزامًا بَيْنًا كجحدٍ مشروعِيَّةٍ شيءٍ مجمعٍ عليه معلومٍ من الدين بالضرورة فإنه يستلزم تكذيب القرآن أو الرسول وكاعتقاد جسميَّة الله وتحيُّزه... أو بفعل يتضمَّنُه أي يستلزم الفعل الكُفْر استلزامًا بَيْنًا كإلقاء أي رمي مصحفٍ بشيءٍ قدر)

ce qui signifie : « *Et ceci qu'il fasse de la mécréance par une parole de mécréance univoque comme en disant (j'ai mécré en Allah) ou (en Son messenger) ou (en le Qour'an) ou en disant (la divinité est double) ou (triple) ou (le Messie est le fils de Dieu) ou (Al-^Ouzayr est le fils de Dieu) ou toute parole qui y conduirait, c'est-à-dire que l'expression impliquerait une mécréance de façon manifeste, comme de renier la légitimité selon la Loi d'une chose sur laquelle il y a unanimité et dont la légitimité est bien connue dans la religion, ce qui impliquerait le démenti du Qour'an ou du Messenger, comme de croire que Allah serait un corps ou qu'Il serait localisé... ou tout acte qui comprendrait une mécréance, c'est-à-dire qui l'impliquerait de façon manifeste comme de jeter un mous-haf –un livre du Qour'an– aux ordures* ».

Le **hafidh**, le **faqih Mouhammad Ibnou Mouhammad Al-Houçayniyy Az-Zabidiyy**, décédé en l'an 1205 de l'Hégire, dans son livre **Ithafou s-Sadati I-Mouttaqin bicharhi 'Ihya'i ^Ouloumi d-Din (p274)** a dit :

(وقد آلَّف فيها (كلمات الردة) غير واحد من الأئمة من المذاهب الأربعة رسائل وأكثرها في أحكامها)

ce qui signifie : « *Plus d'un savant des quatre écoles ont composé des épîtres sur les paroles d'apostasie et ont fourni beaucoup de jugements à ce sujet* ».

Celui qui réfléchit à Sa parole *ta^ala* :

﴿ مَا يَلْفِظُ مِنْ قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ رَقِيبٌ عَتِيدٌ ﴾

[sourat Qaf] (*ma yalfidhou min qawlin 'il-la ladayhi Raqiboun ^Atid*) qui signifie : « **Pas une parole qu'il prononce sans qu'il y ait auprès de lui deux anges Raqib et ^Atid** » et qui a su que tout ce que dit la personne est inscrit par les deux anges, que l'on plaisante ou que l'on soit sérieux, que l'on soit content ou que l'on soit en colère, celui qui tient à sa foi préservera sa langue de tout ce que *Allah ^azza wajall* n'agrée pas.

N'accordez donc aucun crédit à la parole de certains ignorants qui n'ont aucune part dans la science de la religion et qui disent que l'ignorant est excusé. Ceux-là ne font qu'ouvrir en grand les portes de l'égarment et ne font que pousser les gens vers l'ignorance, contredisant ainsi la parole de *Allah ta^ala* :

﴿ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴾

[sourat Az-Zoumar] (*qoul hal yastawi l-ladhina ya^lamouna wal-ladhina la ya^lamoun*) qui signifie : « **Dis : sont-ils équivalents ceux qui ont la connaissance et ceux qui ne l'ont pas ?!** » et la parole du Messager de *Allah ﷺ* :

((طَلَبُ الْعِلْمِ فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ))

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy*] (*ṭalabou l-ilmī farīdatoun ^alā koulli mouslim*) qui signifie : « **Querir la science de la religion est une obligation pour tout musulman** » c'est-à-dire pour tout musulman et toute musulmane. Pour confirmer encore ce qui a été dit, citons la parole de l'Imam *Aboul-Haçan Al-'Ach^ariyy*, que *Allah* l'agrée : « **Personne n'est excusé par son ignorance dans le domaine des causes de la mécréance** ».

Le conseil à donner à celui qui a commis l'une des apostasies est de lui dire : *Reviens à l'islam en prononçant les deux témoignages* : « je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu et je témoigne que *Mouhammad* est le Messager de Dieu » car le fait de dire (*'astaghfirou l-Lah*) –je demande à Dieu de me pardonner– ne lui est pas utile avant d'être revenu à l'islam.

Qu'il se rappelle les bienfaits de *Allah* Qui l'a créé et a fait de lui un être doué de la parole, qui entend et qui voit ; il ne lui est donc pas permis

de se moquer de *Allah* ou de se révolter contre Lui. S'il le fait, ce sera lui le perdant, car nul ne nuit à *Allah* et nul ne Lui est profitable. *Allah* n'a besoin de rien.


Nous demandons enfin à *Allah* qu'Il nous renforce sur la vérité et qu'Il nous accorde la réussite pour assister aux assemblées de science, afin d'apprendre la connaissance religieuse de la bouche de connaisseurs fiables, d'œuvrer en conformité avec cette connaissance et de la propager. La louange est à *Allah* le Seigneur des mondes.

LA CROYANCE DU PROPHÈTE MOUHAMMAD

ﷺ



SOMMAIRE

<i>LA CROYANCE DU PROPHÈTE MOUHAMMAD</i> 	2
<i>L'IMPORTANCE D'APPRENDRE LA SCIENCE DE LA RELIGION ..</i>	2
<i>ALLAH, RIEN N'EST TEL QUE LUI ..</i>	6
<i>LES ATTRIBUTS DE DIEU ..</i>	11
<i>L'attribut de l'existence :</i>	12
<i>L'attribut de l'unicité :</i>	12
<i>L'attribut de l'exemption de début :</i>	13
<i>L'attribut de l'exemption de fin :</i>	14
<i>L'attribut du non besoin :</i>	14
<i>L'attribut de la toute-puissance :</i>	15
<i>L'attribut de la volonté :</i>	15
<i>L'attribut de l'omniscience :</i>	16
<i>L'attribut de l'ouïe :</i>	16
<i>L'attribut de la vue :</i>	16
<i>L'attribut de la parole :</i>	17
<i>L'attribut de la vie exempte de début et de fin :</i>	18
<i>L'attribut de la non ressemblance avec les créatures :</i>	18
<i>L'ISLAM EST LA RELIGION DE TOUS LES PROPHÈTES ..</i>	19
<i>LA PRÉSERVATION DES PROPHÈTES ..</i>	24
<i>LES LIVRES CÉLESTES ..</i>	25
<i>LA FOI EN LA PRÉDESTINATION ..</i>	26
<i>LES ANGES HONORÉS ..</i>	28
<i>LE JOUR DERNIER ..</i>	29
<i>COMMENT LE MUSULMAN PRÉSERVE SA FOI ..</i>	31
<i>Les croyants ..</i>	31
<i>La foi et son mérite ..</i>	32
<i>L'apostasie et son danger ..</i>	33
<i>L'apostasie est de trois sortes : par la croyance, par les actes et par la parole ..</i>	33
<i>L'apostasie par la croyance ..</i>	33
<i>L'apostasie par les actes ..</i>	34
<i>L'apostasie par la parole ..</i>	34
<i>Règle :</i>	36
<i>PAROLE DES SAVANTS SUR L'APOSTASIE ..</i>	36